

**Conseil d'établissement du
Centre d'éducation des adultes des Navigateurs
Procès-verbal de la séance tenue
le lundi 4 juin 2018 à Saint-Romuald**

Mme Nicole Labrecque, directrice du CÉA des Navigateurs, participe à toutes les séances.

Membres présents :

M. François Roberge, Office municipal d'habitation de Lévis
Mme Chantale Poulin, Caisses Desjardins de la Chaudière
Mme Sophie Lévesque, Alliance-Jeunesse Chutes-de-la-Chaudière
Mme Huguette Charest, Carrefour Jeunesse Emploi de Lotbinière
M. Laurent Gosselin, élève Accès, Lévis
M. Dominic Duquet, enseignant Accès, Lévis
Mme Karine Morin, enseignante FG, Lévis
Mme Stéphanie Paquet, enseignante, École du Milieu
Mme Manon Bérubé, enseignante FG, Sainte-Croix
Mme Linda Quintin, personnel professionnel
Mme Judith Houde, personnel de soutien

Membres absents :

M. Marc-Antoine Montminy, élève FG, Sainte-Croix
Mme Jenna Santerre, élève FG, Lévis de jour

Invités :

M. Alain Guimont, directeur adjoint
M. Pierre-Philippe Paquette, directeur adjoint à l'administration
M. Claude Théberge, directeur adjoint
M. Mathieu Boilard, commissaire (absent)

1. Mot de bienvenue

M. François Roberge souhaite la bienvenue aux membres.

2. Vérification de la légalité de la réunion

2.1 Avis de convocation

Les membres ont reçu l'avis de convocation dans les délais prescrits.

2.2 Quorum

Dix membres sont présents, dont trois représentants externes. Le quorum est atteint.

3. Adoption de l'ordre du jour

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Mme Huguette Morin. Appuyée par Mme Karine Morin.

Appuyée par M. Laurent Gosselin.

Adoptée à l'unanimité

3.1 Dénonciation d'intérêt

Aucun membre n'est en conflit d'intérêts.

4. Compte rendu

4.1 Approbation du procès-verbal du 7 mai 2018

L'adoption du procès-verbal du 7 mai 2018 est proposée tel que présenté par Mme Stéphanie Paquet.

CE 2017-2018/52

Appuyée par Mme Sophie Lévesque.
Adoptée à l'unanimité.

4.2 Suivi découlant

4.2 Suivi découlant - 7.3 Projet de développement dans le secteur ouest, suivi

La Commission scolaire accepte les termes du contrat de location déposé par Cétal. La première pelletée de terre officielle sera le 18 juin.

5. Points pour approbation

5.1 Le choix des manuels scolaires et du matériel didactique pour la prochaine année

Pour l'Accès, les élèves achèteront leurs romans. Un changement est aussi apporté à math de 4^e sec et de 5^e sec. Il y aura deux activités pédagogiques qui seront chargées dans les frais scolaires en sciences.

Pour la Formation générale, avec le renouveau pédagogique et les changements de sigles imposés par le ministère, d'autres changements sont à prévoir au courant de l'année scolaire 18-19. Le choix de matériel qui sera utilisé l'an prochain n'est donc pas définitif pour les mathématiques de 4^e et 5^e secondaire et pour les sciences.

L'adoption du choix des manuels scolaires et du matériel didactique pour l'année scolaire 2017-2018 est proposée par Mme Linda Quintin.

CE 2017-2018/53

Appuyée par Mme Judith Houde.
Adoptée à l'unanimité.

5.2 Les services complémentaires

Suite aux différents changements annoncés par le ministère, les établissements scolaires devront élaborer un projet éducatif lors de l'année scolaire 2018-2019. Ce projet éducatif, devra tenir compte des orientations et des objectifs de la commission scolaire des Navigateurs qui vient de déposer son plan d'engagement vers la réussite au ministère.

Le plan d'action des services complémentaires demeure donc le même pour l'année scolaire 2018-2019, mais il sera bonifié et ajusté suite à l'élaboration du projet éducatif.

L'adoption du plan d'action des services complémentaires pour l'année scolaire 2018-2019 est proposée par M. Laurent Gosselin.

CE 2017-2018/54

Appuyée par Mme Karine Morin.
Adoptée à l'unanimité.

6. Budget

6.1 Le budget du conseil d'établissement 2017-2018

M. Pierre-Philippe Paquette présente le budget. Un surplus de 239,60\$ est envisagé.

L'adoption du budget du conseil d'établissement 2017-2018 est proposée par Mme Manon Bérubé.

Appuyée par Mme Huguette Charest.

Adoptée à l'unanimité.

6.2 Le budget du CÉAN 2017-2018

M. Pierre-Philippe Paquette présente le budget. Les surplus anticipés pour chacun des fonds sont :

Fond 0 un déficit de 4 750 \$ est anticipé, car le rehaussement des appareils informatique a été devancé.

Fonds 1-2-4-5-6 un surplus de 43 177 \$ est anticipé.

Fonds 7 un surplus de 13 746 \$ est anticipé.

Fonds 9 un déficit de 22 573 \$ est anticipé.

Le surplus total anticipé pour l'année 17-18 est de 28 564,00\$.

Surplus cumulé envisagé est de 630 452 \$.

L'adoption du budget du CÉAN au 30 juin 2018 est proposée par Mme Karine Morin.

Appuyée par M. Laurent Gosselin.

Adoptée à l'unanimité.

6.3 Le budget du CÉAN 2018-2019

M. Pierre-Philippe Paquette présente le budget en fonction des dépenses prévues et des revenus annoncés.

Fond 0 un surplus de 12 957\$ est anticipé.

Fonds 1-2-4-5-6 un surplus de 32 901\$ est anticipé.

Fonds 7 un surplus de 5 305 \$ est anticipé.

Fonds 9 un surplus de 79 637 \$ est anticipé.

Surplus cumulé envisagé est de 682 365,00\$

L'adoption du budget du CÉAN 2018-2019 est proposée par Mme Huguette Charest.

Appuyée par Mme Sophie Lévesque.

Adoptée à l'unanimité.

7. Points d'information

7.1 Projet éducatif 2018-2019

Voir le point 5.2, du présent procès-verbal.

7.2 Nouvelle mesure en informatique

Une nouvelle mesure a été allouée au centre afin de permettre le développement des apprentissages de nos élèves en lien avec la programmation et la robotique. Une prévision d'achat de matériel a été effectuée pour les élèves de l'Accès, la Formation générale et de l'Insertion sociale.

7.3 Bilan des inscriptions au 31 mai 2018

M. Pierre-Philippe Paquette présente le nombre d'inscriptions en date du 30 mai 2018.

En Enseignement à distance le nombre d'élèves inscrits est demeuré sensiblement le même, mais nous constatons une diminution de près d'une centaine d'inscriptions au total des sigles.

Pour la Formation générale et la Formation au Grand public (50 ans et +), il n'y a pas de changement notable. En Accès, il n'y a pas eu d'autre inscription.

7.4 La vie étudiante, suivi

Mme Judith Houde présente les différentes activités qui se sont tenues. Outre le gala méritas, il y a eu le tournoi de badminton, volley-ball et de soccer. Une dernière cuisine collective a été réalisée en collaboration de la Chaudronnée.

L'activité de fin d'année se tiendra le mercredi 6 juin. Plusieurs activités sportives s'y tiendront.

Un projet visant à favoriser les interactions entre les élèves du CÉAN et les résidents du quartier Sud. Le même projet se développe avec le centre d'action bénévole.

8. Question du public

Il n'y a pas de représentant du public.

9. Mot de notre commissaire de quartier

M. Mathieu Boilard est absent.

10. Courrier

Il n'y a pas de courrier.

11. Points à placer à l'ordre du jour de la prochaine rencontre

- 11.1 Nomination des officiers: présidence, vice-présidence, secrétaire
- 11.2 Les règles de régie interne 2018-2019
- 11.3 Acte d'établissement
- 11.4 Le rapport annuel 2017-2018 du conseil d'établissement
- 11.5 Le rapport annuel 2017-2018 du CÉAN
- 11.6 Calendrier de rencontres 2018- 2019 du C.É. et objets

12. Date de la prochaine rencontre : Lundi, 24 septembre à 17 h 30 – Local 104

La prochaine rencontre du conseil d'établissement sera tenue le 24 septembre 2018, à 17 h 30 au local 104.

13. Levée de l'assemblée

Mme Sophie Paquet propose la levée de l'assemblée à 18 h 15.

Appuyé par Mme Linda Quintin.
Adoptée à l'unanimité.

CE 2017-2018/58